

Information du Conseil Municipal du 11 avril 2023
concernant les décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

(Article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales)

Désignation	Fournisseur/Entreprise	Montant TTC	Date
Marchés			
BATIMENTS et VOIRIE			
Remplacement d'une vitrine d'affichage pour la mairie suite à un sinistre	PHILMAT 16 rue des Hirondelles 62880 ESTEVELLES	1 749.24€	28/03/2023